

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Par une convocation en date du 27 mars 2025, le Conseil municipal est invité à se réunir le lundi 31 mars à 20 heures 30 mn pour délibérer des questions suivantes :

- ✚ Approbation du compte-rendu du 4 mars 2025,
- ✚ Budget Communal
 - 1) Compte Administratif 2024
 - 2) Affectation du résultat 2024
 - 3) Budget Primitif 2025
- ✚ Taux d'imposition 2025,
- ✚ Divers.

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le 31 mars à vingt heures 30 minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Alain CHOUPART, Maire.

Présents : M. Alain CHOUPART, M. Philippe AUFFRAY, M. Joffrey PINAULT, M. Patrick DEVENET, M. Stéphane OBERDIEDER, Mme Joëlle SILLY, M. Hervé BORDIER, Mme Marine DESEYNE

Absents excusés : M. Michel GLIN (pouvoir à Ph. AUFFRAY), Mme Gaëlle TRUFFERT (pouvoir à P. DEVENET)

Secrétaire de séance : Patrick DEVENET

Date de convocation : 27 mars 2025

Nombres de membres : En exercice : 10 Présents : 8 Votants : 10

Le compte rendu du Conseil Municipal du 4 mars est approuvé à l'unanimité.

1. Examen et vote du Compte Administratif et du compte de gestion 2024 de la commune – Affectation du résultat

Le Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Philippe AUFFRAY, vérifie la concordance entre le Compte de Gestion et le Compte Administratif.

Après étude et délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- 1) **Donne acte** de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	Dépenses	Recettes	Résultat exercice 2024
Investissement	227 311.11	253 429.08	26 117.97
Fonctionnement	241 266.34	259 028.38	17 762.04
TOTAUX	468 577.45	512 457.46	43 880.01

	Résultat de clôture 2023	Part affectée à l'investissement	Résultat exercice	Résultat de clôture 2024
Investissement	72 151.09		26 117.97	98 269.06
Fonctionnement	116 017.52	17 886.87	17 762.04	115 892.69
TOTAUX	188 168.61	17 886.87	43 880.01	214 161.75

2) **Approuve** la concordance entre le compte administratif et le compte de gestion

3) **Constate** :

- un excédent de fonctionnement de 115 892,69 €
- un excédent d'investissement de 98 269,06 €

4) **Décide** d'affecter le résultat 2024 comme suit :

- Section d'investissement, article 1068 57 017,92 €
- Report du solde en section de fonctionnement, compte 002... 58 874,77 €

2. Examen et vote du Budget Primitif 2025 de la commune – Vote des taux d'imposition

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil le Budget Primitif 2025.

Après étude et délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Vote** le Budget Primitif 2025 communal équilibré comme suit :

Section d'investissement :

Dépenses : 365 386,98 €
Recettes : 365 386,98 €

↳ Section de fonctionnement :

Dépenses : 317 478,77 €
Recettes : 317 478,77 €

- **Vote** les taux d'imposition comme suit :

- ↳ Taxe Foncière (bâti) : maintien du taux de 2024 soit **42,20 %**
- ↳ Taxe Foncière (non bâti) : maintien du taux de 2024 soit **41,88 %**
- ↳ Taxe d'habitation : maintien du taux de 2024 soit **11,44 %**

8. Divers

Le nettoyage de printemps sur le territoire de la commune est prévu pour le samedi 5 avril au matin.

La séance est levée à 21 h.

POUR EXTRAIT
En mairie, le 3 avril 2025
Le Maire
Alain CHOUPART

N° d'ordre	Délibérations

Seuls les membres présents physiquement à la séance doivent signer :

Monsieur Alain CHOUPART	
Monsieur Philippe AUFRAY	
Monsieur Michel GLIN	
Madame Marine DESEYNE	
Monsieur Joffrey PINAULT	
Monsieur Patrick DEVENET	
Madame Gaëlle TRUFFERT	
Monsieur OBERDIEDER Stéphane	
Madame Joëlle SILLY	
Monsieur BORDIER Hervé	